DEPARTEMENT de la SEINE MARITIME ARRONDISSEMENT DE DIEPPE

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 0 5 1/ARS 2025

ID : 076-217602556-20250304-2025053DEL-DE

VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/053/DEL/7.5

Séance du 4 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 mars, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents: M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés: Mme FIRION Isabelle par M. BARBIER Michel, M. SEIGNEUR Pascal par M. GODEMAN Sébastien, Mme CHAVES Hélène par Mme BRIFFARD Claudine, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 26/02/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 24	Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention: 0

Objet: ANNEE DE L'IRLANDE A EU – DEMANDES DE SUBVENTIONS

En 2025 la ville commémorera le huit-centième anniversaire de la canonisation de Laurent O'Toole, archevêque de Dublin venu en France rencontrer le roi d'Angleterre, décédé à Eu après y avoir été recueilli par les chanoines de l'abbaye. Les miracles se multipliant sur son tombeau, l'archevêque est canonisé en 1225.

Aujourd'hui, Saint Laurent O' Toole est le Saint patron de Dublin. Des reliques sont conservées dans les deux villes : le cœur à Christchurch, les autres ossements – dont le crâne - à Eu.

Laurent O' Toole est donc une figure à la fois historique et religieuse de premier plan dans l'histoire de la commune. Au cours de cette année 2025 la ville et la paroisse s'associent pour commémorer la canonisation, et renouer des échanges avec l'Irlande. De multiples manifestations culturelles vont marquer tout le printemps 2025. Le programme est en cours d'élaboration:

USOSD M

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le

ID: 076-217602556-20250304-2025053DEL-DE

- Lancement avec la fête de la Saint-Patrick (21-22 mars)
- Concert de musique à la collégiale (probablement les 3-4 mai)
- Conférence par Dr Jesse Harrington le 6 mai, au théâtre du Château.
- Exposition d'artistes irlandais à la chapelle des Jésuites du 15 avril au 13 mai
- Accueil de 50 pèlerins irlandais les 11 et 12 mai, en présence des 4 archevêques
- L'Irlande sera l'invitée d'honneur au Salon du livre de la ville (17-18 mai).
- Weekend du film irlandais avec entre autres la projection du film d'animation de Tomm Moore, The Secret of Kells, en partenariat avec le Festival du Film d'Animation des Villes Sœurs.
- Démonstration de jeux gaéliques

Les dépenses peuvent s'élever à hauteur de 15 600 € TTC et cette manifestation d'envergure régionale pouvant être subventionnée par l'Etat (DRAC), la région Normandie (15%) et le département de Seine-Maritime (30%), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat, la Région Normandie et le département de Seine-Maritime et de tout autre financeur potentiel la subvention la plus élevée nécessaire à la réalisation de cette manifestation commémoration.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,

Michel B.

Le secrétaire de séance. Samuel RUELLOUX

